

MAIRIE DE TAYRAC  
Le Bourg  
12440 Tayrac

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 18/12/2017 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11  
En exercice 11

Date de convocation : 14/12/2017

L'an Deux Mil Dix-sept, le dix huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de : Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, FRAYSSINET Bernard,  
COUDERC Chantal, ISSANCHOU Claude, VABRE Annette.

Absent : LOUVET Marthe, LAGARRIGUE Jean-Claude,  
MANDIRAC Nathalie, a donné procuration à ISSANCHOU Claude  
ROBERT Véronique, a donné procuration à GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre

Mr CHABAS François a été nommé secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

**ORDE DU JOUR :**

- Normalisation des rues
- Entretien des voies communales
- Budgets Commune et Photovoltaïque Fonctionnement et investissement
- Questions diverses

Séance ouverte à 20 H 30

**\*Approbation du dernier Conseil Municipal**

**-La normalisation des rues** à la demande des pompiers, des gendarmes et des personnels de la poste. Des noms doivent être donnés aux rues et des numéros aux maisons. Les responsables de la voirie se réuniront pour les mettre en place.

**-Mr le Maire demande à ce qu'une décision modificative** soit prise au budget communal. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

**-Les Travaux de voirie en 2018** seront entrepris sur les lieux dits " Le Mas del Puech, et Calmels haut et bas "

**-Le projet de déviation de Linieyroux** n'est pas abandonné et tout sera fait pour le mener à bien.

**-Les travaux de mise en sécurité des appartements de l'ancienne école** sont programmés ( portes palières coupe-feu, isolation phonique et fermetures trois points ). Des travaux identiques seront entrepris si besoin dans l'appartement de l'ancienne mairie.

**-Le plafond de l'ancienne salle de classe** sera rénové.

**Questions diverses :**

Demande de navette pour emmener les enfants de leur domicile à l'arrêt de bus de Pradinas afin de rejoindre le collège de Rieupeyroux. La demande a été faite par Mme ROBERT par mail au Conseil Départemental de l'Aveyron.

Fin de séance à 22H 00

Fait à Tayrac, le 19/12/2017

Le Maire  
GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre

<b>BARTHOULOT</b> Marylène	<b>CHABAS</b> Jean-François	<b>COUDERC</b> Chantal	<b>FRAYSSINET</b> Bernard	<b>ISSANCHOU</b> Claude
<b>MANDIRAC</b> Nathalie	<b>ROBERT</b> Véronique	<b>VABRE</b> Annette		
Procuration à ISSANCHOU Claude	Procuration à GAILLARDON- BALDELLA Jean-Pierre			